

A2B

Société civile de moyens en liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social : 52, rue des Dames

75017 PARIS

Siège de liquidation : 205, rue du Faubourg Saint-Denis

75010 PARIS

902 733 039 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE CLÔTURE DE LIQUIDATION
DU 6 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 6 juin,

A 18 heures,

Les associés de la Société A2B, société civile de moyens en liquidation au capital de 1 500 euros, divisé en 150 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 205, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS, sur convocation du liquidateur.

Sont présents :

- Madame Camille ASKOLOVITCH, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Mourad BATTIKH, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,
- Madame Annabel BENHAÏM, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Madame Annabel BENHAÏM, liquidateur.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations relatées dans le compte définitif de liquidation tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde négatif de **-21 235,26 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de **-21 235,26 euros**, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Madame Camille ASKOLOVITCH, Monsieur Mourad BATTIKH et Madame Annabel BENHAÏM acceptent expressément l'imputation dudit solde négatif sur les comptes courants ouverts à leur nom dans les livres de la Société, et ce de la manière suivante :

- **Madame Camille ASKOLOVITCH**, à concurrence de 7 877,95 euros,
- **Monsieur Mourad BATTIKH**, à concurrence de 5 447,33 euros,
- **Madame Annabel BENHAÏM**, à concurrence de 7 843,35 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la société A2B. En conséquence, la personnalité morale de la Société cessera d'exister à l'issue de sa radiation au Registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents ou leurs mandataires.

Camille ASKOLOVITCH

Signé par :
 Camille ASKOLOVITCH
8093C17F83EE470...

Mourad BATTIKH

Signé par :
 Mourad BATTIKH
3E90BC4B60B143E...

Annabel BENHAÏM

DocuSigned by:
 Annabel Benhaim
FD75D0D0058C4B9...